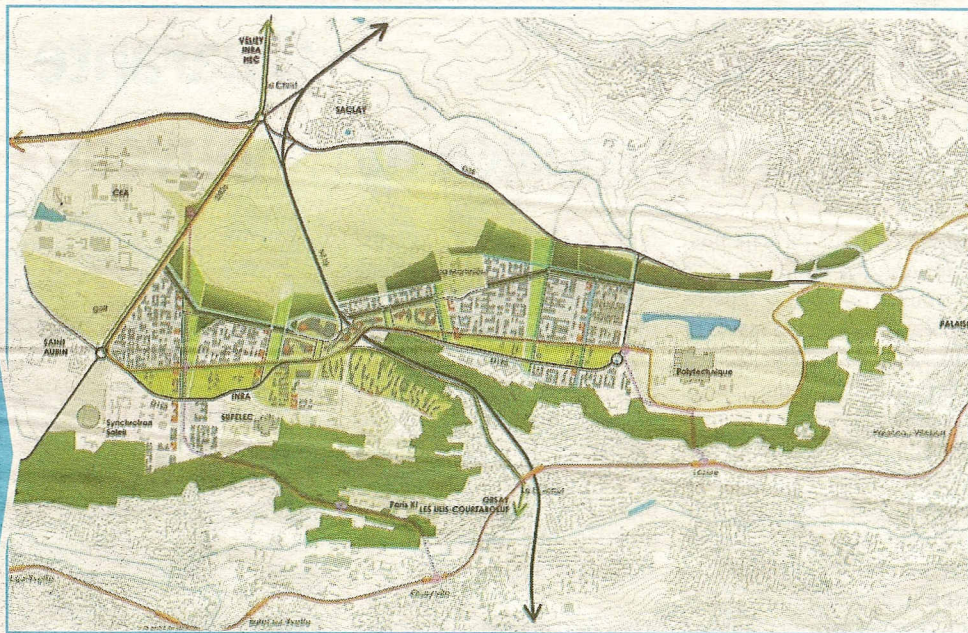


Républicain
du 19/02/2009

LES ULIS

Depuis plusieurs années, les Ulis souhaite intégrer la communauté d'agglomération du plateau de Saclay (Caps). Le 12 février, la ville a présenté sa demande lors du conseil communautaire.

Pour l'heure, la Caps compte parmi ses rangs Bures, Gif, Gometz, Igny, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Vauhallan et Villiers.



Caps ou pas caps ?

En +

Les Ulis, Orsay, Bures, une histoire commune

En 1960, une zone à urbaniser en priorité (ZUP) à cheval sur les communes de Bures-sur-Yvette et Orsay est créée. Les autorités comptent ainsi faire face à la demande de logements dans la vallée de Chevreuse. Le devenir de la zone soulève un certain nombre de questions : la ZUP doit-elle être une excroissance de Bures et d'Orsay ou doit-elle trouver son indépendance ?

En 1971, une fusion est proposée entre Bures et Orsay. La question sera finalement posée aux habitants sous forme de référendum le 14 mars 1976. Les Buressois et les Orcéens votent pour la création d'une nouvelle commune. Le 17 février 1977, le préfet de l'Essonne, M. Cousserand, signe l'arrêté portant sur la création de la commune des Ulis.

Petit à petit, la Caps devient de moins en moins petite. Créée en 2003 elle rassemble 10 communes et environ 100 000 habitants. L'agglomération pourrait prochainement grossir davantage avec l'entrée de la ville des Ulis. Pour Maud Olivier, maire des Ulis, les bienfaits seraient nombreux. « L'intercommunalité est la voie de l'avenir. Elle aura des retombées positives partagées par tous. C'est un outil de solidarité qui peut répondre à l'objectif de mixité sociale que nous revendiquons. En mutualisant nos moyens, nous réaliserons des éco-

nomies et agiront plus efficacement pour améliorer la qualité de vie au quotidien. » L'entrée dans la Caps permettrait en effet aux Ulis un plus grand accès à l'emploi, aux transports, aux loisirs et à la culture grâce à la complémentarité des équipements. Lors de la cérémonie des vœux de la Caps, François Lamy, son président annonçait déjà cette éventualité de manière très positive. « Les Ulis sont une création orséo-buresienne ou buresso-orséenne, comme on veut. C'est dans tous les cas partie intégrante de notre bassin de vie.

J'espère que notre débat débouchera sur une réponse positive de la grande majorité de nos communes et de l'Etat. » La commune des Ulis avait déjà tenté des rapprochements en juillet 2003 et en juillet 2004, qui se sont soldés par des échecs de procédures. Le 20 janvier, le conseil municipal a adopté cette adhésion. Le prochain conseil communautaire a lieu le 26 mars prochain. Si ce dernier délibère en faveur de cette entrée, restera à attendre les délibérations à la majorité qualifiée des communes adhérentes à la Caps, puis l'accord de la préfecture. ■ C.C.B.